

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AIN

Nombre de conseillers

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 15
- Absents : 01
- Exclus : 00

**Objet : Amicale des
sapeurs-pompiers**

N° : 2022-50

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de BOURG-SAINT-CHRISTOPHE

Séance du 18 octobre deux mil vingt-deux

Date de convocation : 10 octobre 2022

Date d'affichage : 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre à 20h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

Etaient présents : Bernard PERRET, Daniel CHEVALLIER, Françoise DA SILVA, Tony DAVOINE, Solange DEGLI ANTONI, Séverine DURAND, Patrice FREY, Mickaël GUÉRIN, Estelle JANIN, Marc JANODY, Estelle MOREAU, Florence PELARDY, Camille PESTEL, Séverine PIOT

Etaient excusés et ont donné pouvoir :

Anne-Marie CHABERT pouvoir à Séverine DURAND

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Estelle JANIN

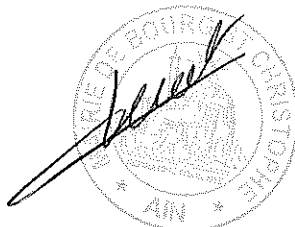
Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de subvention de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bourg Saint Christophe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de verser une subvention de 344.25 euros au titre de 2022 à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bourg Saint Christophe
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette subvention

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Bernard PERRET



Accusé de réception en préfecture
001-210100541-20221018-delib2022-50-DE
Date de réception préfecture : 24/10/2022

*et publication
sur le site de
la commune
le : 24/10/2022*